



Yverdon-les-Bains, le 25 août 2025

Conseil d'État & Grand Conseil incorpore
Par Chancellerie cantonale
Rue des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Le présent document est en ligne avec les liens actifs sur :
<https://swisscorruption.info/fr/2025-08-24-avertissement.pdf>

Avertissement

(Lettre du 30 juin 2025 adressée aux Autorités cantonales et fédérales)
<https://swisscorruption.info/avertissement>

Cas spécifique :

Votre obstination à vouloir incarcérer M. Gerhard ULRICH – Président de l'Association Appel-au-Peuple, Victime judiciaire intercantonale – au nom du principe de l'équité.

Dépôt de réserves civiles délictuelles à hauteur de CHF 5'000'000'000.-
(selon les principes fixés dans la lettre du 30 juin 2025 cités plus haut)

Madame, Monsieur,

L'association de malfaiteurs à laquelle font partie le Pouvoir politique, les administrations et les Autorités judiciaires du Canton de Fribourg, agit selon les critères d'une Organisation criminelle selon la définition donnée dans la rubrique « MAFIA d'État » <https://swisscorruption.info/mafia>

Vous méritez la Palme de l'Excellence pour votre comportement vénal et votre évolution dans la médiocrité et le crime : abus d'autorité, complicité active ou passive dans les crimes judiciaires et dans le crime organisé, entraves aux actions pénales, soumission des magistrats pour couvrir vos crimes, etc., etc., etc. La liste pourrait être longue comme en témoignent les liens suivants :

- ⇒ <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/politique-corruption>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/debuman>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/gasser>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/fahrni>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/daniel-conus>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/merinat>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/birgit-savioz>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/fm>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/rapport-cep>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/implications>
- ⇒ <https://swisscorruption.info/dossier>

J'ai pu prendre connaissance du courrier adressé par Gerhard ULRICH à vos Autorités cantonales
<https://swisscorruption.info/fr/2025-08-25-gu.pdf>.

Voici le contexte : (courrier G. Ulrich)

Dans une lettre ouverte adressée à l'ancienne conseillère d'État VD Béatrice Métraux le 23.08.17, j'ai rendu public le cas d'une mère yéniche persécutée par votre système, dans laquelle j'ai critiqué certains magistrats fribourgeois, notamment la « juge de paix » Delphine Queloz = corpus delicti, voir annexe.

Le 12.03.18, Queloz a déposé tardivement une plainte contre moi pour atteinte à l'honneur et/ou diffamation. Le 24.05.18, votre ministère public a rendu correctement une décision de non-entrée en matière pour cause de délai de plainte dépassé, mais celle-ci a été balayée le 31.07.18 par votre « tribunal cantonal ». Votre « procureur général » Fabien Gasser a donc eu le champ libre pour me notifier, le 19.02.20, une décision pénale me condamnant à 20 jours-amende de CHF 10.- pour atteinte présumée à l'honneur, confirmée le 09.02.21 par votre « juge de l'arrondissement » de la Sarine, Benoît Chassot, automatiquement approuvée par le Tribunal cantonal FR et par le Tribunal fédéral.

Nous avons là un cas flagrant des abus de la MAFIA d'État, un abus que l'on doit qualifier de CRIME au détriment de Citoyens <https://swisscorruption.info/monopoly>.

À ce stade, il n'est pas inutile de vous rappeler que la présence de Joseph FERRAYÉ parmi les membres d'Appel-au-Peuple au début des années 2000, a grandement contribué au harcèlement des Justiciables qui défendaient leurs droits bafoués <https://swisscorruption.info/bernleaks2>, même si lui-même n'a jamais été inquiété... Les Autorités avaient compris qu'un tel mouvement pouvait porter l'escroquerie des USD 3'700 milliards (1992) sur la place publique et allait mettre en lumière la corruption du monde politique et judiciaire de la Suisse, en particulier de la Berne fédérale et de la Genève Internationale ! <https://swisscorruption.info/dossier>
<https://swisscorruption.info/politique-corruption> / <https://swisscorruption.info/geneve-corruption>

Trois Pays ont été principalement impliqués dans cette colossale escroquerie et ont engagé leur responsabilité civile délictuelle <https://swisscorruption.info/responsabilites> :

- ⇒ Les États-Unis d'Amérique responsables de l'escroquerie en USD <https://sovereignty2025.info>
<https://swisscorruption.info/usa> / <https://swisscorruption.info/dea>
<https://swisscorruption.info/moneyplan>
- ⇒ La France pour avoir dévoilé les brevets à l'insu de l'inventeur :
<https://swisscorruption.info/france> / <https://swisscorruption.info/app11>
<https://swisscorruption.info/introduction> (Brevets)
- ⇒ La Suisse avec la complicité du monde politique, des Cantons, des banques et de sa « justice » au service de la corruption et du CRIME Organisé ! <https://swisscorruption.info/dossier>
<https://swisscorruption.info/panama-papers> / <https://swisscorruption.info/swissleaks>
<https://swisscorruption.info/credit-suisse> / <https://swisscorruption.info/monopoly>
<https://swisscorruption.info/rapport-cep> / <https://swisscorruption.info/rapport-cep/#finma>
- ⇒ Relevons que le Canton de Fribourg pourrait recevoir la **Palme de l'Excellence décernée aux Républiques bananières** pour son implication dans le Crime organisé, la Corruption et les Entraves aux actions pénales... <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption>
<https://swisscorruption.info/gasser> / <https://swisscorruption.info/fahrni>
<https://swisscorruption.info/debuman> / <https://swisscorruption.info/daniel-conus>
<https://swisscorruption.info/merinat> / <https://swisscorruption.info/birgit-savioz>

Comportement « jusqu'au-boutiste » (belliciste) des Autorités...

Selon Larousse, un tel comportement pousse à prendre des mesures extrêmes, qu'elles qu'en soient les conséquences. Une attitude qui fait du recours à la force l'instrument privilégié du règlement des conflits.

Dans une république bananière, à laquelle je compare le Canton de Fribourg au vu de mes propres expériences <https://swisscorruption.info/merinat/#burdet>, l'État de Droit n'est qu'un fantasme ou une illusion grotesque, tant il n'y a rien à attendre des membres des Autorités qui sont au service du CRIME ! Un simple coup d'œil dans les liens précités propres à Fribourg, suffit à s'en persuader...

Avec les montants gigantesques des royalties qui devaient être blanchis, les représentants des Autorités fribourgeoises et de l'économie cantonale, n'étaient pas préparés à gérer un tel volume de

capitaux, de surcroît escroqués et qu'il fallait blanchir en toute discrétion. Ils n'avaient ni l'éthique ni la morale pour le faire... Ils se sont donc organisés au sein des Clubs de services qui leur garantissaient la discrétion absolue par leur engagement secret à une « constitution » criminelle...

Aujourd'hui, ces membres des Autorités tentent toujours d'intimider les Victimes pour couvrir maladroitement (pour ne pas dire criminellement) leurs crimes. Mais cette attitude, compte tenu du préjudice que nous subissons, va avoir un coût en rapport avec le montant des crimes commis.

C'est pour cette raison que j'ai décidé de rendre non négociable sur la responsabilité civile cantonale engagée par l'escroquerie et le blanchiment des royalties, un montant de CHF 5 milliards à charge des membres des Autorités fribourgeoises qui sont ou ont été en charge depuis 1995. Les Parlementaires qui élisent les « juges » et « procureurs » soumis à leurs désidératas, sont tous pleinement responsables dans cette responsabilité civile cantonale solidairement entre eux. Pour ceux qui n'auraient pas été activement impliqués, ils portent la même responsabilité civile, puisqu'au nom de la « collégialité » qu'on peut traduire par complicité, ils ont permis de garder le secret sur cette colossale escroquerie et le blanchiment qui a suivi jusqu'à ce jour et qui se poursuit encore...
<https://swisscorruption.info/debuman>.

Les Conseillers d'État durant la même période sont plus concernés encore que les Parlementaires, puisqu'ils ont été élus en fonction de leurs connaissances de l'escroquerie et du blanchiment, comme on peut le voir sur <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#ce>

Nous avons compris plus haut que tous les Parlementaires et les membres du Gouvernement depuis 1995, mais aussi les Haut fonctionnaires cantonaux et fédéraux, comme l'a été Dina BETI et bien d'autres, seront tenu responsables de l'acquittement des CHF 5 milliards, solidairement entre eux et subsidiairement solidairement avec l'État de Fribourg.

Considérez qu'à partir du jour où Gerhard ULRICH sera incarcéré, ou que même si vous renoncez à cette incarcération pour des raisons médicales, **le montant de CHF 5 milliards sera échu. Les coupables désignés plus haut, n'échapperont à cette sanction, qu'à la condition que les Autorités fribourgeoises reviennent par écrit sur la condamnation de Gerhard ULRICH et le libèrent de toute charge, y compris les frais de procédure !**

Sachez qu'il n'y a dans ce qui précède, aucune contrainte, ni menace, mais que **dans le but de faire respecter l'État de Droit, je dois prendre des mesures pour garantir nos Droits fondamentaux et quand ceux-ci sont bafoués impunément, des sanctions doivent être prévues.**

Comprenez encore que mes Partenaires et moi devons avoir la possibilité le moment venu, lorsque ces responsabilités devront être assumées, de démontrer à vos électeurs et au Peuple souverain, que nous avons tout mis en œuvre pour **éviter de mettre à charge des contribuables, des Dettes d'État gigantesques** survenues à cause de la corruption, à cause de l'abus d'autorité, de la violation de nos Droits, d'entraves à l'action pénale, etc., etc., etc.

Vous pouvez consulter le lien <https://swisscorruption.info/avertissement/#fr>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet

Copie : Romain Collaud Conseiller d'État et destinataire du courrier de Gerhard ULRICH